

En août 1987, immédiatement après que fut signé l'accord de paix du Guatemala, M. Clark a envoyé des représentants de haut niveau en Amérique centrale, pour remettre aux ministres des Affaires étrangères une autre offre d'aide du gouvernement canadien. M. Clark s'est ensuite rendu en visite dans cinq pays de la région, en novembre 1987, afin de souligner à quel point le Canada était disposé à apporter son aide. Son offre a été accueillie avec chaleur et elle reste toujours valable.

Au retour de sa visite, M. Clark a nommé un représentant diplomatique de haut niveau, M. Richard Gorham, ambassadeur itinérant en Amérique latine. M. Gorham préside également un groupe de travail interministériel sur l'Amérique centrale. M. Clark a également créé un comité spécial de la Chambre des communes chargé d'étudier et de surveiller le processus de paix.

Ainsi que le Premier ministre, M. Brian Mulroney, l'a déclaré récemment, « le Canada est prêt à se charger d'un rôle de surveillance de la paix dans n'importe quelle partie de cette région, là où il pourra se montrer utile, à condition bien sûr que les gouvernements d'Amérique centrale le souhaitent et créent un cadre de travail efficace ».

En faveur d'un renouveau économique

L'adoption du plan Arias a constitué un moment historique pour les cinq pays signataires. Toutefois, l'économie régionale souffre toujours de trop faibles prix des denrées de base, d'une dette étrangère qui les paralyse et de déséquilibres importants qui proviennent de la persistance du conflit militaire. Le plan Arias a reconnu la nécessité de procéder à une restructuration économique massive dans la région.

L'appui du Canada en faveur de la paix et de la stabilité dans la région s'est traduit, entre 1982 et 1987, par le triplement de l'aide bilatérale de gouvernement à gouvernement qui a atteint 105 millions de dollars. Il a accordé près de 170 millions de dollars en aide directe. Il est à noter qu'une bonne part de cette aide a été acheminée par des voies autres que gouvernementales.

L'Amérique centrale se place désormais au deuxième rang (par habitant) des régions qui bénéficient d'une aide canadienne. M. Clark a réaffirmé, au cours du périple qu'il a effectué en novembre 1987 dans cette région, la volonté du Canada de participer au développement de ces pays.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) apporte son aide à toute une gamme de projets concrets entrepris en Amérique centrale qui vont de garderies d'enfants de parents célibataires à la purification de l'eau, en passant par des projets d'électrification et de production laitière. Grâce à des fonds fournis par le gouvernement fédéral, des organismes canadiens non gouvernementaux participent à une vaste gamme de projets dans toute cette région, tels que des orphelinats où l'on dispense un enseignement, et des centres de soins en régions rurales au Honduras, ainsi que des programmes de formation des agriculteurs destinés à leur apprendre à réparer des machines agricoles au Nicaragua. Ce sont là quelques exemples de nombreuses réalisations.

Ces projets, ainsi qu'un programme vigoureux d'aide aux réfugiés, s'inscrivent dans le droit fil de la politique étrangère du Canada et ont été conçus pour répondre aux besoins des pays les plus pauvres sans que leur soient imposées des conditions politiques pour obtenir cette aide. Le Canada a des programmes de développement au Nicaragua, au Honduras, au Costa Rica et au El Salvador et a décidé de reprendre son aide bilatérale au Guatemala.

Un optimisme prudent

Conscient du fait que la paix est un élément essentiel pour que les efforts qu'il déploie en faveur du développement soient efficaces, le Canada suit l'application du plan de paix en Amérique centrale avec un optimisme prudent. Grâce à ce plan, la communauté internationale a été témoin des efforts de réconciliation nationale entrepris au Nicaragua, au

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères

MAR 10 2010

Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère

El Salvador et au Guatemala. En mars 1988, un accord de cessez-le-feu limité est intervenu entre le gouvernement du Nicaragua et les forces de la contra. En Amérique centrale, la situation évolue rapidement. Toutefois, le Canada demeure fermement convaincu que cette région doit disposer de temps pour résoudre ses propres difficultés.

Le gouvernement canadien se félicite de l'évolution qui s'est fait jour récemment dans cette région et qui montre que l'Amérique centrale revendique son droit à un destin qui lui soit propre. Le plan Arias, qui s'engage à créer « un climat de liberté permettant de réaliser la démocratie », est une bonne base pour mettre fin à la répression, à la pauvreté et aux luttes qui ont entravé le développement de toute la région et qui touchent profondément la vie de centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. L'offre du Canada consistant à apporter une aide pratique au processus de contrôle et de vérification est toujours valable, et l'aide bilatérale au développement continuera d'augmenter alors que les pays d'Amérique centrale poursuivent leur quête pour trouver une solution régionale à un ensemble complexe et tragique de difficultés.

Le secrétaire
d'État canadien
aux Affaires
extérieures, M.
Joe Clark, ren-
contre le Président
Oscar Arias San-
chez du Costa
Rica.

(Photo: Denis Drever)

